



Mariage avec un sans papier

Par **kelemagni**, le **06/10/2008** à **15:52**

Bonjour,

Je voudrais prochainement me marier avec un sans papier.

Je suis française en instance de divorce qui n'est pas prononcé à ce jour

Mon ami habite chez moi

Je voudrais savoir s'il peut ajouter son nom sur mes factures EDF ou bail, comme justificatifs de vie commune, bien que je ne sois encore divorcée mais séparée

La procédure de divorce est très longue

Merci à vous